



PARLEMENT EUROPÉEN

2009 - 2014

---

*Commission de l'emploi et des affaires sociales*

---

**2012/2295(INI)**

8.5.2013

## **AVIS**

de la commission de l'emploi et des affaires sociales

à l'intention de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire

sur l'innovation pour une croissance durable: une bioéconomie pour l'Europe

(2012/2295(INI))

Rapporteur pour avis: Tamás Deutsch

PA\_NonLeg

## SUGGESTIONS

La commission de l'emploi et des affaires sociales invite la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire, compétente au fond, à incorporer dans la proposition de résolution qu'elle adoptera les suggestions suivantes:

- vu la stratégie Europe 2020, qui est axée sur une croissance verte et intelligente, ainsi que sur une augmentation des possibilités d'emploi,
- A. considérant que la promotion de la bioéconomie contribuera à la croissance économique et créera un nombre considérable d'emplois dans les zones rurales, côtières et industrielles;
- B. considérant que la bioéconomie nous rendra moins dépendants des combustibles fossiles, qui sont principalement importés;
- C. considérant que la bioéconomie européenne représente déjà près de 2 000 milliards d'euros de chiffre d'affaires et qu'une forte croissance est à attendre du développement d'une production primaire durable, des biotechnologies agroalimentaires et industrielles et des bioraffineries;
- D. considérant que la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail recommande d'anticiper et de gérer les effets de l'écologisation des industries sur la quantité et la qualité des emplois;
- E. considérant qu'une étude de l'Organisation internationale du travail<sup>1</sup> a souligné la nécessité de promouvoir la santé et la sécurité au travail dans une économie verte;
- F. considérant qu'une étude du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop) sur les compétences vertes et la sensibilisation à l'environnement dans l'éducation et la formation professionnelle<sup>2</sup> appelle à poursuivre les recherches pour définir les dynamiques de changement sur le marché du travail interne et professionnel au niveau sectoriel afin d'aider à évaluer l'adéquation de l'offre de travail et l'inadéquation des compétences;
- 1. appelle au développement d'une société plus innovante, plus économe en ressources et plus compétitive, dans laquelle la sécurité alimentaire va de pair avec l'utilisation durable des ressources renouvelables; souligne que, pour produire du carburant, il conviendrait d'utiliser en premier lieu des produits dérivés de la filière agroalimentaire et de la transformation du bois pour lesquels il n'y a pas de meilleure utilisation selon la hiérarchie des déchets, et que, si l'on utilise des végétaux à bon rendement énergétique qui auraient pu servir à produire des denrées alimentaires, il convient d'assurer d'une part que la production alimentaire est suffisante pour couvrir les besoins et d'autre part que les exigences rigoureuses de la protection de l'environnement et de la promotion de la

---

<sup>1</sup> IT (Organisation internationale du travail) (2012), Promouvoir la sécurité et la santé dans une économie verte, Bureau international du travail, Genève

<sup>2</sup> Centre européen pour le développement de la formation professionnelle, "Green skills and environmental awareness in vocational education and training" [Compétences vertes et sensibilisation à l'environnement dans l'enseignement et la formation professionnels], document de recherche n° 24, 2012

biodiversité sont remplies;

2. souligne que la recherche et l'innovation posent les jalons d'un changement structurel d'une industrie axée sur le pétrole à une industrie axée sur la biotechnologie, qui offre de grandes opportunités en matière de croissance et d'emploi, de travail interdisciplinaire et de coopération au niveau international et dans l'UE afin d'accélérer le transfert dans la pratique, établissant ainsi une économie fondée sur la connaissance;
3. souligne que l'anticipation du changement, l'amélioration des connaissances et des compétences et une meilleure adéquation des compétences et des emplois d'une manière socialement responsable sont la clé pour permettre à la stratégie bioéconomique de renforcer la croissance et de créer de nouveaux emplois en Europe;
4. fait observer que le secteur de la bioéconomie emploie aujourd'hui 22 millions de personnes, soit 9 % de l'emploi total dans l'Union, et qu'il possède d'importantes potentialités d'emploi pour des millions de personnes supplémentaires;
5. invite la Commission à agir de façon proactive dans le développement du secteur bioéconomique, en utilisant les fonds, le savoir-faire et les échanges de bonnes pratiques de l'Union, surtout à l'égard des États membres du sud de l'Europe qui sont confrontés à des difficultés financières, créant ainsi des possibilités d'emploi pour les jeunes générations qui sont fortement touchées par le chômage, mais dont la participation est essentielle à la réussite de la transition vers la bioéconomie; souligne que les programmes de garantie pour les jeunes contribuent à promouvoir des emplois, une formation et un apprentissage de qualité pour les jeunes dans ce domaine stratégique;
6. souligne qu'il importe d'assurer des emplois décents dans le secteur en conformité avec les normes de l'OIT, notamment grâce à une forte dimension sociale de la stratégie pour une bioéconomie, y compris la participation des travailleurs;
7. souligne que la bioéconomie peut générer des revenus supplémentaires significatifs pour les producteurs primaires dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et de la sylviculture, notamment par la production de biomasse, de matières premières pour les composites et de cultures oléagineuses spécialisées pour l'industrie, créant ainsi diverses possibilités d'emplois dans une variété de secteurs connexes;
8. attire l'attention sur le fait que la Commission a fondé sa stratégie pour une bioéconomie européenne sur le scénario<sup>1</sup> qui pourrait créer environ 130.000 emplois dans la bioéconomie; encourage tous les États membres à renforcer leurs programmes d'aide dans le domaine de la bioéconomie; souligne en outre l'importance de la participation des travailleurs dans les activités de R&D, notamment grâce à leur présence au conseil d'administration;
9. rappelle sa résolution du 15 décembre 2011 sur l'examen à mi-parcours de la stratégie européenne 2007-2012 pour la santé et la sécurité au travail<sup>2</sup>, demandant une étude

---

<sup>1</sup> Commission européenne, document de travail des services de la Commission, "L'innovation au service d'une croissance durable: une bioéconomie pour l'Europe", SWD(2012) 11 final, p. 49

<sup>2</sup> Textes adoptés de cette date, P7\_TA(2011)0589.

d'impact des risques potentiels des nouvelles technologies, des substances dangereuses et des facteurs de risque y compris l'organisation du travail sur le lieu de travail et réclamant des actions législatives pour faire en sorte que les nanomatériaux soient dûment couverts par la législation en vigueur de l'Union en matière de santé et de sécurité au travail;

10. demande à la Commission d'élaborer des modèles participatifs pouvant servir à resserrer les liens entre les citoyens, les producteurs et les utilisateurs finaux, afin de rapprocher la science, la société et la politique, et de souligner les avantages de la bioéconomie et son importance pour la société, la croissance, l'emploi et l'innovation sociale;
11. souligne l'importance du dialogue social dans la bioéconomie pour garantir la disponibilité d'emplois de qualité élevée et une transition juste vers la bioéconomie; insiste sur le dialogue social sectoriel européen dans l'industrie agroalimentaire; invite la Commission à faire du dialogue social sectoriel européen une pierre angulaire de sa stratégie pour le développement de la bioéconomie;
12. demande que les opportunités sociales et environnementales, ainsi que les coûts éventuels de la bioéconomie, soient examinés de manière plus approfondie, compte tenu des diverses incidences éventuelles de la bioéconomie et de ses mauvaises applications possibles, en ce qui concerne: l'utilisation de ressources naturelles rares; le risque de préjudice pour l'environnement et de perte de biodiversité; les possibilités de conservation; ainsi que le rôle des fonds de l'Union et des États membres, en particulier en ce qui concerne la politique agricole commune, tous ces éléments pouvant entraîner des avantages nets en matière d'emploi, de biodiversité et d'environnement en général s'ils sont gérés dans un cadre politique responsable et global;
13. souligne que la bioéconomie nécessite le développement et/ou l'intégration de nouvelles compétences, de nouvelles connaissances et de nouvelles disciplines pour lutter contre les changements sociétaux liés à la bioéconomie, pour soutenir la compétitivité, la croissance et la création d'emplois, pour répondre aux besoins de l'industrie, ainsi que pour favoriser une meilleure adéquation entre les compétences et les emplois;
14. demande aux États membres d'organiser des cycles d'études sur la bioéconomie et de mettre en place des programmes de formation professionnelle pour assurer que l'Union joue pleinement un rôle de pionnière, d'innovatrice et de chef de file dans ce domaine;
15. note le rôle potentiel à jouer dans la création de programmes d'apprentissage en milieu rural en partenariat avec des fournisseurs locaux de services d'éducation et dans l'utilisation de fonds, tels que le Fonds de développement rural, pour développer des compétences transférables chez les jeunes dans les zones rurales afin de leur permettre de mieux exploiter les nouvelles possibilités d'emploi éventuelles découlant de l'innovation dans la bioéconomie et le secteur agricole; souligne le rôle essentiel que le Fonds social européen (FSE) pourrait jouer pour soutenir l'éducation et la formation tout au long de la vie afin de favoriser le perfectionnement et la requalification des travailleurs dans le secteur de la bioéconomie; rappelle, par conséquent, sa position en faveur d'une part minimale globale du FSE s'élevant à 25 % du budget total alloué à la politique de cohésion;
16. appelle à une augmentation significative de la recherche concernant la bioéconomie et

souligne que l'Union doit s'efforcer d'améliorer sa capacité d'innover en transformant les résultats de la recherche en réussites commerciales, car l'Union met, aujourd'hui, trop de temps à transformer les résultats de la recherche et de l'innovation en produits commercialisables;

17. estime que la bioéconomie permet de produire des biens industriels et de consommation à moindre coût, en consommant moins d'énergie et en polluant moins l'environnement;
18. demande la construction d'infrastructures industrielles et le développement de chaînes optimisées d'approvisionnement en produits biologiques dans les zones rurales et côtières, en vue de créer de nouveaux emplois dans l'agriculture, la sylviculture et l'aquaculture; demande, à cette fin, l'intervention du Fonds européen agricole pour le développement rural et demande que cela soit fait de telle façon que la pollution de l'environnement et l'affaiblissement de la biodiversité diminuent au lieu d'augmenter.

## RÉSULTAT DU VOTE FINAL EN COMMISSION

<b>Date de l'adoption</b>	7.5.2013
<b>Résultat du vote final</b>	+: 40 -: 1 0: 1
<b>Membres présents au moment du vote final</b>	Regina Bastos, Edit Bauer, Heinz K. Becker, Phil Bennion, Pervenche Berès, Vilija Blinkevičiūtė, Philippe Boulland, Milan Cabrnoch, Alejandro Cercas, Ole Christensen, Marije Cornelissen, Emer Costello, Frédéric Daerden, Karima Delli, Sari Essayah, Richard Falbr, Marian Harkin, Nadja Hirsch, Stephen Hughes, Danuta Jazłowiecka, Martin Kastler, Ádám Kósa, Verónica Lope Fontagné, Olle Ludvigsson, Thomas Mann, Elisabeth Morin-Chartier, Csaba Óry, Siiri Oviir, Sylvana Rapti, Licia Ronzulli, Joanna Katarzyna Skrzydlewska, Jutta Steinruck, Traian Ungureanu, Andrea Zaroni, Inês Cristina Zuber
<b>Suppléant(s) présent(s) au moment du vote final</b>	Georges Bach, Malika Benarab-Attou, Sergio Gutiérrez Prieto, Jelko Kacin, Evelyn Regner, Csaba Sógor, Tatjana Ždanoka